

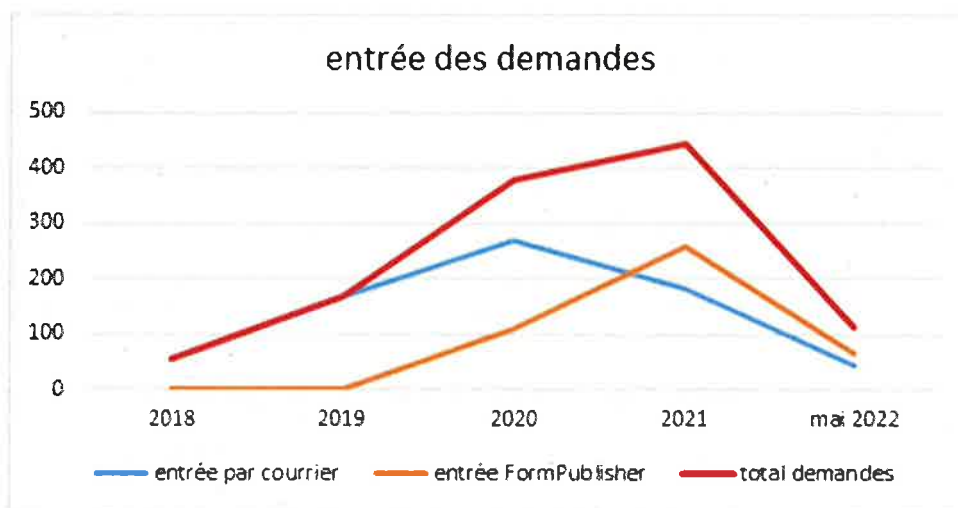
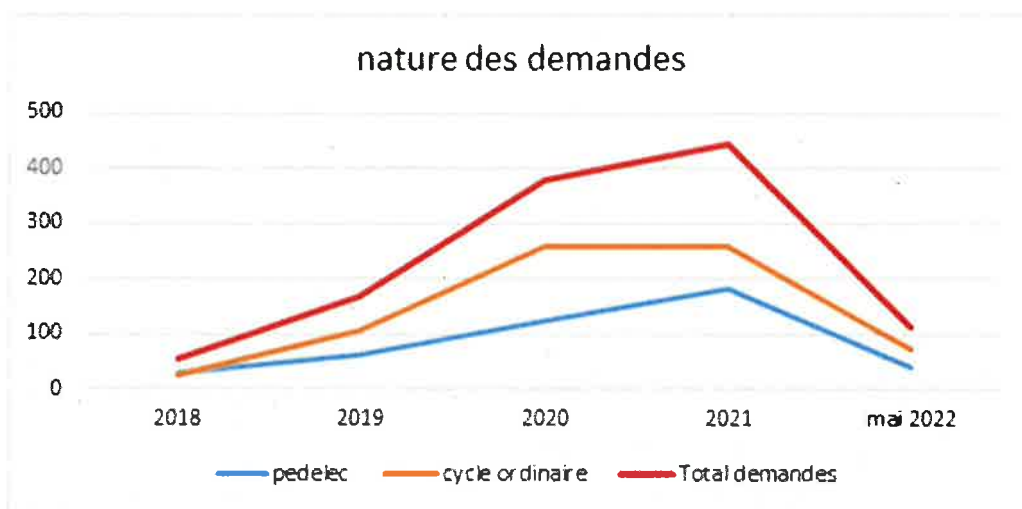
Madame Joëlle PIZZAFERRI
Conseillère Communale

Madame la Conseillère Communale,

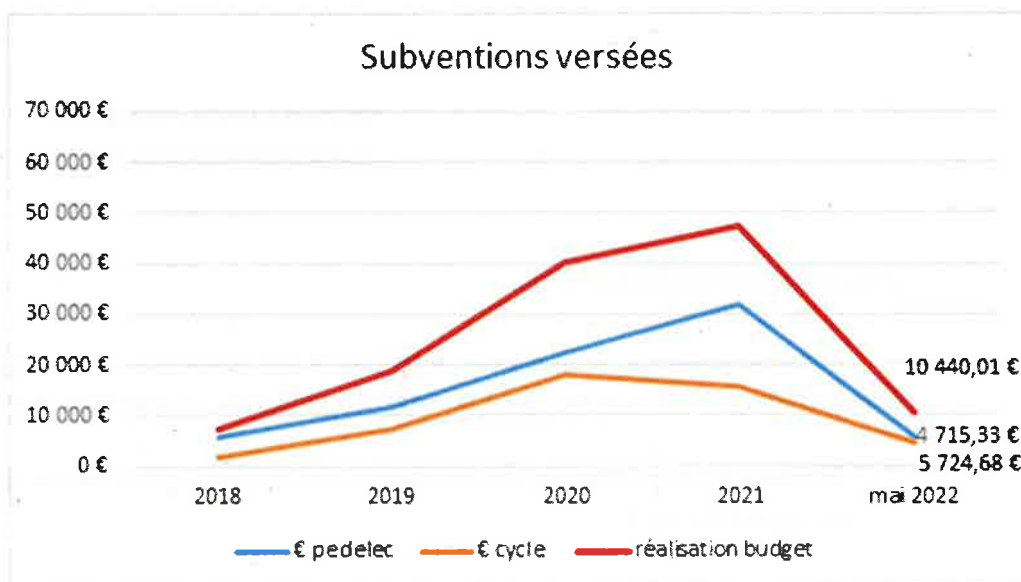
Par la présente, nous tenons à revenir à vos questions au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant les vélos, dans la mesure du possible, les données et informations sollicitées.

1. Combien de demandes de subvention ont été introduites par année depuis la mise en place du régime d'aide ?

Nous nous permettons de vous fournir dans ce contexte les statistiques suivantes :



2. Combien de primes ont été accordées par année depuis la mise en place du régime d'aide ?
 Dans ce contexte, nous nous permettons de vous fournir les relevés suivants :



		2018 (juin - déc)	2019	2020	2021	2022 (jan. - avril)
demandes entrées	pedelec	31	63	123	183	41
	cycle ordinaire	26	106	258	261	73
	entrée par courrier	57	169	272	184	46
	entrée FormPublisher	0	0	109	260	68
suivis demandes	accordés pedelec	31	63	120	168	31
	accordés cycle	25	106	240	221	59
	en cours traitement	0	0	0	0	0
	en attente de documents; refusées ou annulées	1	0	21	55	24
budget	€ pedelec	5 640,90 €	11 546,30 €	22 394,21 €	31 822,87 €	5 724,68 €
	€ cycle	1 849,09 €	7 279,64 €	17 944,71 €	15 655,10 €	4 715,33 €

A noter que la rubrique « en attente de documents, refusées ou annulées » reprend les demandes incomplètes, dont les demandeurs n'ont jamais, malgré rappel, fourni les documents nécessaires ainsi que les demandes pour vélos non autorisés à circuler sur la voie publique.

3. Combien de vélos sont mis à disposition en libre-service sur le territoire de la Ville ?

169 vélos électriques sont actuellement à disposition en libre-service du système vel'ok sur le territoire de la ville d'Esch (644 sur le réseau régional des 9 communes de la région Sud).

4. Combien et à quels endroits des bornes « Vël'Ok » y sont installées ?

35 stations/rateliers sont actuellement en service sur le seul territoire eschois (3 stations sont en suspens à cause de situations de chantier et 1 station est en projet dans le quartier Université/Belval). 125 stations/rateliers sont en service sur le réseau régional. L'implantation exacte des stations/rateliers et le nombre respectif de bornes peut être consulté sur www.velo.lu.

Réseau sur le territoire de la ville d'Esch :

1	Avenue de la Gare	Rue de l'Alzette
2	Rue du Canal	Rue Dicks
3	Place de l'Hôtel de Ville	Grand-Rue
4	Place de la Résistance	Rue de l'Alzette
5	Les Bains du Parc	Place des Sacrifiés 1940-1945
6	Place de Lodève	Rue Jean-Pierre Michels
7	Rue Frédéric Joliot-Curie	Rue Nicolas Biever
8	Place de la Paix	Rue Léon Metz
9	Rue Xavier Brasseur	Rue de l'Alzette
10	Lycée Technique Esch	Rue Henri Koch
11	Rue Saint Vincent	Avenue de la Gare
12	Conservatoire de Musique	Avenue des Terres-Rouges
13	Gare CFL Esch-sur-Alzette	Boulevard John F. Kennedy
14	Eglise St Joseph	Rue de l'Eglise
15	Place des Remparts	Rue Large
16	Dépôt Municipal	Rue Barbourg
17	Cimetière de Lallange	Rue de Mondercange
18	Rockhal	Avenue du Rock'n'Roll
19	Rue Clair Chêne	Rue Karl Marx
20	Hôpital Emile Mayrisch	Rue Emile Mayrisch
21	Gare CFL Belval	Gare Belval

22	<i>Kulturfabrik</i>	<i>Rue de Luxembourg</i>
23	<i>Aloyse Meyer</i>	<i>Boulevard Aloyse Meyer</i>
24	<i>Gaalgebierg</i>	<i>Rue du Stade</i>
25	<i>Neudorf</i>	<i>Sentier de Kayl</i>
26	<i>Raemerich</i>	<i>Rue de Puteaux</i>
27	<i>Nonnewisen</i>	<i>Rue Guillaume Capus</i>
28	<i>Ellergronn</i>	<i>Place Pierre Ponath</i>
29	<i>Tramway</i>	<i>Rue de Belvaux</i>
30	<i>Enovos Esch</i>	<i>Schlassgoard</i>
31	<i>Jean-Pierre Bausch</i>	<i>Rue Pierre Kersch</i>
32	<i>Cité Pierre Krier</i>	<i>Rue Michel Lentz</i>
33	<i>Rue Portland</i>	<i>Rue Catherine Schleimer-Kill</i>
34	<i>Camping Gaalgebierg</i>	<i>Rue du Stade</i>
35	<i>Route de Belval</i>	<i>Boulevard Prince Henri</i>

5. Quel est le budget annuel alloué à l'acquisition de bornes et de vélos depuis 2015 ?

Le budget extraordinaire pour l'acquisition des installations et vélos respectivement pour la mise en place des installations peut être consulté dans le budget de la ville d'Esch, dont les extraits avec les articles et exercices concernés sont annexés.

6. Quel est le budget annuel alloué à l'entretien et la réparation de vélos et bornes depuis 2015 ?

L'entretien des installations est inclus dans ces chiffres budgétaires. L'entretien des vélos incombe au CIGL.

7. Quel est le nombre d'utilisateurs par catégorie d'âge ?

Le nombre d'utilisateurs peut être consulté dans le relevé annexé et fourni par le service Informatique de la ville d'Esch.

8. Quel est le nombre d'emprunts du service « Vël'Ok » et quel est l'évolution des emprunts depuis 2015 ?

Le nombre d'emprunts peut être consulté dans le relevé annexé et fourni par le service Informatique de la ville d'Esch. L'évolution des emprunts depuis 2015 se présente comme suit :

2015 : 4 015 (09 novembre – 31 décembre 2015)

2016 : 77 000

2017 : 79 400

2018 : 97 626

2019 : 125 291

2020 : 146 330

2021 : 197 603

9. A combien s'élève le nombre de téléchargements de l'application mobile « Vël'Ok » ?

Le nombre de téléchargements en 2022 se chiffre actuellement à 6.346 dont 2.103 via Android et 4.843 via iOS

10. Combien de parcs à vélos sécurisées « mBox » sont installés sur le territoire de la Ville et à quels endroits? Combien de mouvements sont enregistrés par parc ?

Actuellement 5 M-Box sont installés sur le territoire eschois, dont 3 sous la gestion des CFL (Gares Esch-Centre et Esch-Belval, Rue de Belval) et 2 sous la gestion de la ville d'Esch (Rue de l'Ecole, Rue Dellhéicht). Les mouvements ne sont pas recensés.

11. Combien de râteliers vélo (hors « Vël'Ok ») sont à disposition sur le territoire de la Ville et à quels endroits ?

12. Quelles sont les règles concernant les endroits où les vélos peuvent être attachés ?

Quelques 200 points d'attache (hors vel'ok) sont actuellement installés sur le domaine public du centre-ville eschois (les emplacements dans l'enceinte des établissements scolaires respectivement publics exclus). L'utilisation de ces installations est réglée suivant les dispositions du droit commun, elles sont donc indifféremment à disposition de chaque utilisateur.

13. Est-ce que les acquisitions de boîtiers de comptage « mobilité douce », prévues dans le budget 2'22, ont été réalisés ?

Conformément à l'inscription au budget extraordinaire, des compteurs fixes ont été achetés. Un compteur mobil est en commande.

14. Si oui, est-ce que ces installations ont été mises en service ? A quels endroits ? Quelle est la fréquence de la circulation cycliste mesurée ? Quand est-ce que le compteur de cyclistes est-il réinitialisé ? Quelles sont les conclusions tirées des comptages ? Quelles mesures sont prises en conséquence ?

- 2 compteurs sont respectivement installés dans la rue du Canal et dans la rue de Luxembourg. Le compteur mobil sera sous peu installé sur le bvd Grande Duchesse Charlotte (piste "pop-up").
- Les comptages seront évalués sur une plus longue période que celle de quelques mois actuellement disponible en tenant compte de la date d'installation des compteurs.
- Les compteurs ne seront pas réinitialisés, les comptages sont enregistrés en permanence sur un serveur de la ville d'Esch.
- Les conclusions seront tirées sur base de l'évaluation des comptages. Idem des mesures éventuellement requises.

15. Combien et à quels endroits des procès-verbaux ont été établis aux cours des cinq dernières années pour des infractions à l'encontre d'un cycliste (vol de vélo, stationnement sur une piste cyclable, accident ou autres) ?

Ce volet relève de la seule compétence de la Police grand-ducale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Communale, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Jean-Paul ESPEN
Secrétaire Général



Georges MISCHO
Député-Maire